DO Antilles - Guyane

Accès au terminal Pro et avantages terminal perso
La direction nous répond.

13 novembre 2024 – Salariés DO Antilles-Guyane

Depuis la fusion d'octobre 2023, la DO Antilles Guyane (DOAG) fait partie d'Orange France.
A partir de cette fusion, de nouveaux mécanismes d'accès au terminal Pro et d'avantages terminal Perso devaient être proposés aux salariés de la DOAG, comme cela est le cas pour les salariés d'Orange France hexagonale.

Il était précisé dans l'accord de fusion, **que l'accès à ces terminaux (Pro et Perso) serait disponible au plus tard au S1 2024**.
Or, fin S1 2024, les salariés de la DOAG n'avaient toujours pas accès à la totalité de ces mécanismes.

La CFE-CGC a alors alerté la direction sur ce point. Aujourd'hui les choses avancent enfin.

- **Terminal Pro choisi en dehors des mobiles proposés :** La direction s'est engagée à ce que l'accès au 30 % de réduction sur l'ensemble du catalogue des mobiles soit accessible à partir de décembre 2024.
  Une communication de la direction est en cours.
- **Terminal Perso** : la direction a pour objectif de rendre accessible, à partir de décembre 2024, la réduction de 20% sur l'achat d'un mobile Perso tous les ans, quel que soit le forfait détenu pour tous les salariés de la DOAG.
  Une communication de la direction est en cours.

La CFE-CGC rappelle l'ensemble des droits aux terminaux des salariés de la DOAG et l'agenda proposé par la direction.

Accès au mobile Pro

Disponible : un choix de 3 mobile Pro est proposé aux salariés de la DO Antilles Guyane tous les 24 ou 36 mois.
Ce mobile Pro est entièrement financé par l'entreprise. Sa commande se fait par courriel à partir de 100% pratique. Notons que ce terminal devra être restitué au bout de son utilisation par le salarié.

En cours : si les 3 terminaux Pro proposés ne conviennent pas au salarié de la DOAG, ce dernier aura alors droit, tous les 18 mois, à 30% sur l'ensemble du catalogue d'Orange (promo incluse). Notons que ce terminal sera et restera la propriété du salarié.
Objectif de la direction : disponible à partir décembre 2024.

Avantage salariés - Terminal Perso

Disponible : les salariés de la DOAG, qui ont une ligne perso avec subvention de mobile, peuvent bénéficier d'une remise de 30% supplémentaire sur le prix du terminal hors promo (achat en boutique).

En cours : Si le salarié de la DOAG a déclaré dans son Kiosque un forfait, il bénéficiera chaque année et sur chaque forfait déclaré, d'une remise de 20% sur le terminal (promo incluse).
Objectif de la direction : disponible à partir décembre 2024.

CHOISISSEZ CEUX QUI AGISSENT !

Lucie JANCZAK – 06 90 50 70 30
Marie LORET – 06 94 42 77 01
Antoine CABRE – 06 90 31 96 64

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaire CFECGC
cfecgc-orange.org